

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE MONTMERLE-SUR-SAÔNE



Dans le respect des mesures sanitaires,
le port du masque est obligatoire.

Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance publique du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 27 janvier 2021

A 18 H 30

En raison de circonstances exceptionnelles liées à la COVID 19 et en vue de mettre en place les mesures de prévention sanitaire adaptées, la réunion aura lieu à la :

SALLE DES FETES

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Montmerle S/S, le 20 janvier 2021,
Le Maire,
Philippe PROST



ORDRE DU JOUR :

1. **Installation d'un conseiller municipal,**
2. **Modification de la composition des commissions thématiques municipales,**
3. **Convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat,**
4. **Modification simplifiée du plan local d'urbanisme n°1,**
5. **Rapport d'activités 2019 de la SEMCODA,**
6. **Modification du tableau des emplois : ouverture d'un poste d'agent de maîtrise,**
7. **Caisse d'allocations familiales – convention territoriale globale 2020-2025,**
8. **Reconstruction du groupe scolaire Mick Micheyl – demande d'aide financière à l'investissement auprès de la CAF pour les locaux destinés à l'accueil périscolaire,**
9. **Compte rendu de la CCVSC,**
10. **Information sur les décisions prises par délégation du conseil municipal,**
11. **Questions diverses.**